

Brain et son dynamisme

Les réalisations en cours et les projets dans les tuyaux concernent : les constructions, la voirie et la sécurité, les services, le développement des loisirs et du tourisme.

Constructions

La construction de la résidence du Parc arrive à son terme, la livraison des seize logements est prévue en juillet. Parallèlement à ce lotissement, des constructions individuelles sortent de terre; de plus le lotissement des Malgagnes a vu sa première acquisition et la réservation de deux autres lots. Les quatre parcelles de la rue de Tourzel sont viabilisées et disponibles à la construction.

Le dossier de la maison médicale est à l'étude et les plans de la construction sont réalisés par le cabinet d'architecture. Compte tenu des délais d'instruction du permis de construire (5 mois pour l'accessibilité) le début des travaux est envisageable en fin d'année.

Voie et sécurité

La consultation pour la maîtrise d'ouvrage de la traversée de bourg est en préparation. Ces aménagements, comporteront trois phases. La réalisation de la première mairie/foyer sera lancée en début d'année 2019.

La sécurisation des cheminements piétons dans le bourg commencera prochainement rue Charles Bruas et rue du Lavoir ; par un marquage provisoire. L'extension du bourg coté Est, nous amène à créer des trottoirs sur une partie des rues de la Moutonnerie et du Meunier ; ces travaux sont prévus au deuxième semestre.

La mise aux normes d'accessibilité de l'hébergement du foyer rural a été confiée au bureau de maîtrise d'œuvre Couleur d'Anjou Architecture, les travaux sont prévus deuxième semestre 2018.

Développement des loisirs et du tourisme

L'action de développement du pôle Loisirs/Tourisme, avec La Chevalerie de Sacé est sur les rails. Les dossiers de consultation pour la Maîtrise d'œuvre et la création de la DSP (Délégation de Service Public) sont en préparation. Les travaux sont prévus pour 2019. Pour compléter ce pôle du Nord Saumurois, l'aire de camping-car se professionnalise avec la prise en charge de son fonctionnement par la société Camping-Car Park, après la réalisation des travaux d'investissement de 70 000 € par la commune.

L'aménagement du Sentier Mademoiselle Gabrielle se finalise avec, clôture, plantation d'arbres et nouvelles sculptures, sous la maîtrise de l'ONF.

L'entrée de la forêt a vu aussi une plantation de hêtres. Un projet de Totem devrait suivre.

Le secteur du Cabanodrome sera lui aussi très rapidement concerné par des travaux de sécurisation afin de pouvoir développer l'utilisation de ce secteur vraisemblablement pour les VTT.

Brain bouge et avance pour tirer parti de ses avantages de pleine Nature.

Bonne lecture à tous.



Résidence du Parc

La commune a bénéficié de la démarche « habiter autrement » s'inscrivant dans une action de développement durable.

C'est un dispositif auquel notre commune a participé avec le soutien du département et le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

Au sein de cet environnement privilégié seront accueillis des personnes de tout âge. Cette formule de cohabitation très originale par sa disposition et sa mixité intergénérationnelle comprend seize logements dont quatre types 2, huit types 3, quatre types 4 ainsi que des espaces mutualisés.

Notons que la mise en œuvre de la politique d'attribution Saumur Habitat se fait en partenariat avec la commune, les logements ont été attribués en avril.

Depuis la pose de la première pierre qui a eu lieu le 13 juin 2017 le chantier avance fortement avec l'espoir d'accueillir les nouveaux résidents en juillet.



Accessibilité de l'hébergement du foyer rural

L'hébergement du foyer rural doit se mettre en conformité avec les règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). L'accès par l'escalier intérieur sera doublé d'un escalier extérieur et d'une plateforme élévatrice.

L'aménagement consiste à restructurer le cloisonnement initial afin d'obtenir onze chambres dont deux chambres PMR pour

un total de 40 couchages. Au titre de la dotation de soutien à l'investissement public nous avons obtenu un accord de subvention qui s'élève à 74 085,00 €. Couleur d'Anjou architecture a été retenu pour la maîtrise d'œuvre.

Le coût estimé est de 315 000 € HT.



Maison de santé

Afin de pérenniser l'offre de soins sur notre village et permettre le regroupement des professionnels de santé, la municipalité a décidé de construire une maison de santé.

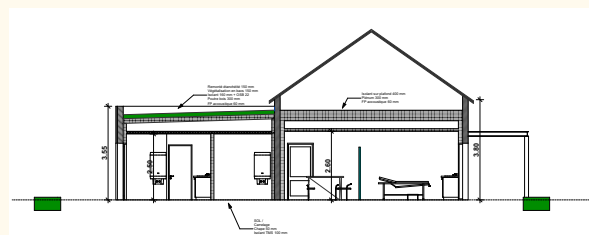
Conçue pour répondre aux besoins des professionnels de santé, elle apparaît plus conviviale, grâce au regroupement, elle permettra d'améliorer l'accessibilité.

Pour ce nouvel équipement, les élus ont porté leur choix sur l'ancienne caserne des pompiers, l'endroit idéal en centre bourg avec un accès facile, proche de tous les commerces et des autres services.

Une étude a été réalisée sur la réhabilitation du bâtiment d'origine ainsi que sur le projet d'une construction neuve. Les investissements étant équivalents nous avons opté pour une nouvelle construction. Deux entreprises ont fait une offre lors de la consultation lancée pour la démolition ; c'est l'entreprise Pineau de Longué-Jumelles qui a été retenue pour un montant de 17 445 € TTC. En janvier 2018, elle est intervenue pour la démolition.

Suite à l'appel d'offre pour la construction, le cabinet TBD architectures de Chemillé en Anjou a été retenu.

Le bâtiment d'une surface d'environ 230m², permettra l'accueil de cinq à six professionnels de santé. Chaque professionnel disposera de sa propre salle d'attente et d'un sanitaire privé. Les travaux devraient se dérouler de décembre 2018 à octobre 2019. Nous pensons que chacun y trouvera son compte, la population par un accès de proximité à des soins coordonnés et les professionnels libéraux par une meilleure qualité de vie et un mode de vie plus attractif.



Antenne relais téléphonique ORANGE

Souvenez-vous, le mardi 27 février 2018 les box orange se sont éteintes de 07h30 à 19 h : plus de téléphone, plus d'internet et pour certains plus de télévision. La galère ! Mais Orange pense à vous. Cette société a demandé à la commune une autorisation de poser un relais sur notre territoire. Le Conseil Municipal en date du 15 janvier a donné son accord.

Trois lieux ont été étudiés par cette société pour avoir une diffusion des ondes la plus performante possible avec le moins d'inconvénients visuels : à l'entrée du bourg sur la zone où se trouvent les chèvres, sur les hauts du stade de foot, sur le terrain près des services techniques. Des drones ont survolé ces emplacements afin de contrôler les émissions et réceptions d'ondes pour une prise de décision responsable. Orange

à retenu comme emplacement le pré situé au fond du parc Saint Maurille.

L'émission d'ondes ne représente aucun danger pour les riverains de cette installation, des études internationales dirigées par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) depuis plus de 20 ans démontrent qu'une personne faisant de la cuisine sur une plaque à induction reçoit d'avantage d'ondes que les riverains d'une antenne téléphonique ou autre à 10 mètres de l'antenne.

L'installation de cette antenne devrait améliorer très nettement la réception téléphonique.



Nouvel aménagement de l'aire de camping-car

Depuis plusieurs années, on observe une augmentation très importante du nombre de camping-caristes. Ce marché représente 1 550 000 camping-cars en Europe en 2017 dont 417 238 en France. Pour stationner en toute sécurité, les touristes recherchent des aires paysagées avec un bon rapport qualité prix, offrant des services adaptés à leurs besoins et respectueux de

l'environnement ; grandes places, vidange des eaux grises et noires, recharges en eau, branchement électrique, accès Wifi.

Afin de mettre en œuvre des outils performants et attirer les camping-caristes dans notre village nous avons fait appel à la société Camping-Car Park.

Cette société accompagne les communes dans :

- La gestion commerciale de ses aires de camping-cars,
- La promotion de ses producteurs locaux,
- La promotion de ses richesses culturelles,
- Son intégration aux circuits touristiques à la carte.

Camping-Car Park forme un réseau d'aire d'accueil avec une centaine d'étapes dans toute la France, accessibles à l'aide d'une carte de fidélité (4€ valable à vie). L'aire située au stade n'aurait plus, elle est donc reconfigurée, offrant 20 emplacements d'une surface de 35 m². L'équipe du service technique a pris en charge une grande partie des travaux, l'arrachage des souches d'arbres, la délimitation des allées, l'installation de l'électricité en équipant des boîtiers pouvant alimenter quatre camping-car par zone. Toute la partie béton fût réalisée par l'entreprise Justeau.

L'accès de l'aire, entièrement clos, surveillé, en gestion autonome, accessible 365 jours par an 24h/ 24 et 7 jours/7, se fera à l'aide d'automates avec barrières automatiques s'ouvrant contre rétribution. Sera reversé à la collectivité environ les deux tiers des sommes récoltées.

Les tarifs :

- Stationnement jusqu'à 5 h : 5 €
 - Séjour 24 h basse saison : 8,40 € du 01/01 au 30/05 et du 01/10 au 31/12
 - Séjour 24 h haute saison : 10,80 € du 01/06 au 30/09
- S'ajoute à cela la taxe de séjour par nuit 1,50 €



L'assainissement non collectif

Vous êtes concernés par le Service public d'assainissement non collectif, le SPANC, si votre habitation n'est pas reliée au réseau collectif d'eaux usées ou «tout à l'égout» et qu'elle dispose d'un assainissement autonome.

Le SPANC accompagne les usagers dans leur responsabilité à restituer au milieu naturel une eau de qualité convenable, à réduire la pollution diffuse et à garantir la salubrité. Seul le SPANC est habilité à réaliser les contrôles.

LES TARIFS 2018

Installations neuves <20 EH *	contrôle de conception.....	72,00 €
	contrôle d'exécution.....	112,00 €
	contre-visite supplémentaire.....	56,00 €
Installations anciennes <20 EH *	diagnostic.....	95,00 €
	contrôle de bon fonctionnement.....	95,00 €
	diagnostic vente.....	150,00 €
Installations >20 EH * (camping, hôtel, usine, restaurant...)	contrôle de conception.....	144,00 €
	contrôle d'exécution.....	224,00 €
	contre-visite supplémentaire.....	112,00 €
	diagnostic.....	190,00 €
	contrôle de bon fonctionnement.....	190,00 €
Pénalités pour installations <20 EH *	diagnostic vente.....	300,00 €
	pénalité pour non réalisation de travaux.....	95,00 €
	(suite à visite sur site)	
	pénalité pour refus de contrôle.....	190,00 €
	pénalité annuelle pour absence d'installation ou mauvais état de fonctionnement suite à une cession immobilière.....	190,00 €
Pénalités pour installations >20 EH *	pénalité pour non réalisation de travaux.....	190,00 €
	(suite à visite sur site)	
	pénalité pour refus de contrôle.....	380,00 €
	pénalité annuelle pour absence d'installation ou mauvais état de fonctionnement suite à une cession immobilière.....	380,00 €

* EH : Equivalent Habitant



Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire



Correspondance :
11 rue du Maréchal Leclerc
CS 54030 - 49408 Saumur Cedex
02 41 40 45 50



Accueil physique :
25 Quai Carnot
49400 Saumur
02 41 40 45 62
02 41 40 45 60

dege.eau.assainissement@agglo-saumur.fr

www.saumurvaldeloire.fr



Personnel communal



Manuel Robin a intégré l'équipe des services techniques l'été dernier. C'est son premier poste dans la fonction territoriale mais il a une solide expérience professionnelle comme exploitant agricole à Neuillé. Il y a géré avec quatre associés une exploitation de 250 hectares, de vaches laitières jusqu'en 2013 ensuite dans les semences. « A Brain, on recrutait un agent pour conduire les tracteurs. J'ai grandi à la ferme, je sais le faire depuis l'âge de douze ans ! » Son poste brainois est affecté essentiellement

à l'entretien de la voirie, routes et chemins, le nettoyage des bernes et des fossés avec l'épaveuse et le broyeur d'accotement bien que tous les agents soient polyvalents. De plus il est adjoint au maire responsable de la voirie à Neuillé. Ainsi il connaît cet aspect de la gestion municipale de deux points de vue, son expérience dans chaque commune éclairant son implication dans l'autre.

Emilie Chaillou vient de rejoindre les services techniques en remplacement de Vincent Gaudicheau. Titulaire d'un BEP et d'un Bac pro de travaux paysagers, elle a acquis une première expérience professionnelle dans la commune de Longué. Avec l'aménagement des entrées de bourg, les espaces verts se multiplient dans la commune : massifs fleuris, bacs et suspensions, nécessitant l'intervention de plus en plus de mains vertes. Emilie sera principalement affectée à la création et entretien de ces espaces verts, en binôme avec Brandon Moriceau, en emploi d'avenir et

actuellement en formation d'espaces verts. Mais, comme toute l'équipe, elle sera polyvalente, elle vient d'ajouter une corde à son arc en obtenant du premier coup son permis poids lourd. Son projet : évoluer et progresser dans son métier au sein de l'équipe brainoise qui fait ainsi un pas vers la parité. L'arrivée d'une femme dans ce groupe sera sûrement enrichissante pour tous.



Conciliation de justice pour régler vos litiges

Conflits de voisinage, problèmes de consommation courante (téléphonie, commerce à distance), problème avec votre fournisseur de services ou commerce, différent immobilier, etc.

La conciliation est un mode de règlement amiable de vos litiges. Menée à la demande d'un juge ou à l'initiative d'une ou des deux parties, cette procédure est gratuite, confidentielle, sécurisée et évite de longues procédures. Elle est aujourd'hui obligatoire pour tous les Litiges inférieur ou égal à 4000 €.

Vous avez une permanence proche de chez vous, appelez-votre mairie tel : 02 41 52 03 28 qui vous orientera vers le conciliateur de votre secteur ou saisissez votre demande en ligne, rendez-vous sur le site Internet : www.conciliateurs.fr

À compter de ce milieu d'année, vous aurez un nouveau conciliateur de justice à Longué-Jumelles et Allonnes Monsieur Patrice MINGO-TAUD en remplacement de Monsieur Joseph GUICHOUX.

The image shows a promotional graphic for the Association des Conciliateurs de Justice. At the top is the French Republic logo and the text 'MINISTÈRE DE LA JUSTICE'. Below it is a large, stylized logo consisting of a red and blue ribbon forming a circle, with the text 'ASSOCIATION DES CONCILIATEURS DE JUSTICE' inside. Underneath this is 'Cour d'Appel d'Angers'. At the bottom, there are three smaller logos: 'Conciliateurs de Justice' with a '40 ANS 1978-2018' anniversary logo, the 'Département de Maine-et-Loire' logo, and the 'Angers' logo. Text at the bottom right says 'CONCILIER POUR RÉCONCILIER' and 'A G Conciliateurs de Justice ACA Angers PLESSIS MACE le 15 mars 2018'.

Du nouveau le long du sentier « Mademoiselle Gabrielle »



A l'entrée de la forêt communale, l'aménagement du sentier « Mademoiselle Gabrielle », débuté en 2015, se poursuit.

En le baptisant ainsi, la commune rend hommage à la mémoire de Gabrielle Roussel de Courcy (1903-1997), conseillère municipale de 1953 à 1983, ancienne copropriétaire de la forêt ayant facilité son acquisition. Facilement accessible, praticable en fauteuil roulant ou en poussette, le sentier offre à tous une promenade agréable en toute sécurité. Courant avril, mai et juin 2018, une équipe de cinq personnes de l'Office national des Forêts a entrepris de nouveaux travaux avec la pose d'une clôture en ganivelle, de deux portillons et d'un portail, de bancs fabriqués à partir de grumes, de panneaux d'information (une vitrine permettra d'afficher les événements divers), de tables de

pique-nique et de six agrès ludiques avec leurs consignes. On verra bientôt le gazon recouvrir la zone de jeux. Les enfants des deux écoles de la commune ont participé aux plantations, encadrés par Yohann Jau-mouillé de l'ONF et Martin Chreiki apprenti. Dans l'arboretum une vingtaine d'essences ont été plantées ; elles seront identifiées par des bornes botaniques. Parmi les espaces arborés, l'un permettra aux promeneurs de découvrir le monde des chênes notamment de mieux connaître les trois espèces qu'on rencontre dans la forêt : pédonculé, rouvre et pubescent. A côté, la « Truffière » est une plantation expérimentale de jeunes plants de chênes, noisetiers, tilleuls et bouleaux mycorhizés avec des spores (semences) de truffes. Leur culture est délicate car le résultat dépend de nombreux facteurs tels que la composition physique et chimique du sol,

l'éclairement, la température, la pluviométrie, mais on espère voir pousser bientôt des truffes brainoises, affaire à suivre... Près du chemin qui longe le stade, un alignement de « marronniers » a été planté en début d'année dans le but de succéder à terme à celui de l'allée de Vauzelles en direction de la Breille-les-Pins, aujourd'hui dépérissant. En réalité, il ne s'agit pas de marronniers mais de châtaigniers greffés dont les fruits, plus gros que ceux des châtaigniers sauvages, sont traditionnellement nommés « marrons ».

Les Brainois ont déjà investi l'espace du sentier qui s'est peuplé au fil du temps de sculptures en bois, réalisées à la tronçonneuse. Les premières sont apparues dès 2013 et de nouveaux habitants sculptés accueillent régulièrement les promeneurs. Ces œuvres de Gérard Ferruel, Baptiste Hubert, et Jacky Fournier, oiseaux, insectes, animaux et champignons, évoquent la vie des sous-bois tout proches, une invitation à poursuivre sa promenade vers les sentiers de randonnée.



Le pôle loisirs nature de la Chevalerie de Sacé

Afin de pérenniser et de valoriser ce site entretenu et développé pendant plus de cinquante ans grâce aux bénévoles de l'association Areghat, un comité de pilotage travaille depuis plusieurs années.

Il regroupe des représentants, non seulement de la commune et de l'association, mais également des partenaires qui partagent cette ambition : la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, la SPL Saumur Loire Tourisme, Anjou Tourisme, l'Office national des Forêts et le parc naturel régional Loire Anjou Touraine. Les objectifs : adapter le site aux attentes des touristes d'aujourd'hui et aux exigences actuelles de sécurité publique, professionnaliser son fonctionnement et planter les jalons de son avenir.

Mais concrètement, quelles sont les échéances ?

2018. C'est une année d'études et recherches de financement. Le fonctionnement actuel prendra fin le 31 décembre et une convention provisoire sera négociée avec l'association pour l'éventuel maintien

d'activités culturelles et touristiques de façon ponctuelle durant les travaux (selon les exigences de la sécurité). La commune assistée de juristes prépare une convention de délégation de service public pour y définir précisément le rôle du futur partenaire professionnel.

2019. En début d'année, la déconstruction permettra l'étude détaillée des sols ce qui conditionnera la forme finale du projet d'infrastructures. Un plan répondant aux normes d'accueil du public permettra la demande du permis de construire et début des travaux dès son obtention. Durant les travaux les vestiges et le jardin botanique médiéval seront évidemment protégés, les services techniques de la commune assureront leur entretien en lien avec l'Areghat.

2020. ouverture prévue du nouveau site.

Un site qui appartient à tous les Brainois.

Depuis l'achat de la forêt de Courcy par la commune, préparé durant les années 1990 et concrétisé en 1997, les municipalités successives ont financé des interventions

régulières sur le site. Bien que la gestion de la forêt communale dans son ensemble soit confiée à l'ONF, le site a été retiré de ce plan afin de maîtriser son aménagement en fonction de sa vocation touristique et de loisirs. La commune a fait aménager le parking et le chemin d'accès. Elle a fait amener les réseaux, alimentation en eau de ville et électricité, et fait enfouir la ligne téléphonique. Elle a également financé les sanitaires, la fosse et le traitement des eaux. Suite à deux contrôles techniques, elle a fait consolider les souterrains afin de les garder ouverts à la visite. Grâce à l'intervention d'un chantier d'insertion, elle a fait aménager l'escalier d'accès plus un accès technique au site suite au changement de propriétaire de la cave aux champignons. Côté jardin botanique médiéval, elle a fait forer un puits et installer l'irrigation. Depuis quelques années un agent des services techniques a été affecté à l'entretien du jardin 14 heures par semaine et désormais les équipes des espaces verts y interviendront régulièrement.

Le chêne vert vieillit

On l'appelle aussi « le chêne de la jeunesse ». Il pousse près de l'église depuis 1791, année où il a été amené de la forêt déjà de bonne taille sur deux charrettes accouplées, tirées par six gros bœufs.

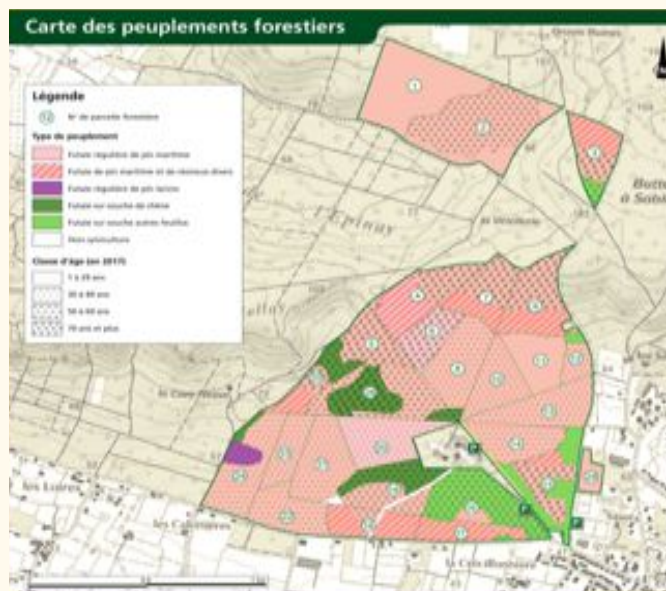
Ses glands sont à l'origine des chênes plantés pour marquer les mariages dans le bois des Amoureux en forêt. En août dernier une grosse branche charpentière du chêne s'est cassée par temps orageux et est tombée sur la route devant l'église, heureusement vide. Suite à cet événement, la commune a demandé à l'Office National des Forêts de réaliser un diagnostic approfondi de son état, afin de connaître les risques liés à sa présence situé à proximité d'un carrefour très fréquenté, proche de nombreux commerces et habitats, ainsi que de l'église datant du XIX^{ème} siècle. Alexandre Martin et Hervé Dumontel, membres du réseau « Arbre Conseil » ont réalisé le diagnostic en février dernier. La hauteur du chêne est estimée à 27 mètres. Le diamètre du tronc à 1,30 m du sol est de 1,74 m. L'arbre a at-

teint le stade d'adulte mature ; il occupe un espace maximal son état est apparemment stationnaire. Sa vitalité et la vigueur de ses ramifications diminuent progressivement. Il a fait l'objet dans le passé de multiples tailles. Le revêtement de plantation est très compact, l'arbre peut avoir de la difficulté à capter la solution du sol et ses racines ont du mal à respirer. L'arbre présente une forte transparence du houppier avec environ 30 % de perte de la masse des feuilles et de nombreuses branches mortes. Ses axes principaux sont altérés probablement par des insectes xylophages (grand capricorne). Des examens complémentaires devront être menés, notamment avec une nacelle et une taille de prévention des risques par la suppression de bois mort est à prévoir à court terme. Le chêne est vieillissant et faiblit. Il faudra être attentif à sa santé et tout mettre en œuvre afin de prolonger sa vie parmi les Brainois le plus longtemps possible... sans mettre en danger tous ceux qui circulent à son pied.



Un Automne et un Hiver en Forêt de Courcy

La saison a débuté par le marquage des coupes de bois pour le chauffage. Les techniciens forestiers du Département (49) basés à Gennes, la Membrolle sur Longuenée, Pontigné et Mouliherne participent à cette activité de martelage (travail en équipe).



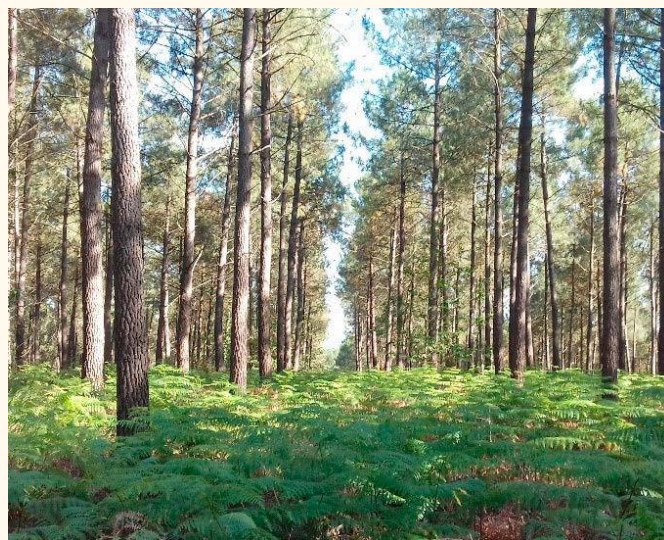
▲ Les arbres de moindres valeurs, gênants, les sujets de qualité ou d'avenir (voué à produire du bois d'œuvre) sont marqués avec un trait rouge. Ils sont à abattre par les particuliers (habitants de la commune prioritaires). Les arbres les plus gros ou dangereux seront vendus et abattus par des exploitants forestiers.



▲ L'exploitation à l'abatteuse de coupes de bois résineux (vendues en 2017), coupes dynamiques.



◀ Des arbres secs, dépérissant, à cavités seront préservés et repérés par un triangle inversé de couleur chamois. L'habitat des espèces protégées (pics...) est préservé au maximum. Les arbres secs ne sont pas gardés en bordure des chemins (pour des raisons de sécurité).



▲ Les éclaircies dans les jeunes futaies résineuses sont aussi marquées à la peinture. Les rotations des coupes sont rapides, car le pin maritime pousse très vite sur ce secteur.



▲ L'exploitation des parcelles forestières n°5 et 6 (gros bois de pins maritimes) a débuté. Il s'agit de **coupe d'ensemencement**, conservation d'arbres bien conformés afin de produire de la graine et renouveler les peuplements forestiers les plus âgés. Le rougissement du cœur du bois est dû à l'âge avancé des arbres.

▲ **Suivi sanitaire** des peuplements de plus en plus important : Le châtaignier souffre actuellement beaucoup, attaques de cynips qui l'affaiblit, chancre et encre qui peuvent le faire dépérir. Sur les pins, les attaques de pyrales impactent les arbres les plus vulnérables.



◀ Des travaux indispensables à la réussite de la régénération naturelle sont aussi engagés. Cela comprend le **gyrobroyage** des rémanents d'exploitation (branches) et le **travail du sol** (labour et brassage) des horizons avec crabe forestier dit « mygale »).



A noter qu'il y a eu pour la seconde année une récolte de graines par la société Vilmorin sur les peuplements de pins maritimes sélectionnés pour leur rectitude et leur qualité. ▼



Il s'agit, pour les pins, de ventes en bloc et sur pied – soumission sous plis cachetés des acheteurs et attribution au plus offrant.

Les feuillus sont vendus essentiellement à des particuliers (contrats de vente de bois de chauffage) sauf les robiniers (faux acacia) ou châtaigniers, vendus à des entreprises locales (scieries) à l'amiable.

Recettes bois (bois d'œuvre et chauffage) :

2017 : 59 000 €
2016 : 24 500 €
2015 : 19 300 €

Le coût des travaux forestiers (uniquement) non touristiques :

2017 : 23 000 €
2016 : 21 500 €
2015 : 20 000 €

▲ Les travaux de dégagements et dépressage sur les semis ont eu lieu afin de baisser la densité de tiges.

Yohann Jaumouillé de l'ONF ■

La Chèvrerie



Elles s'appellent Fraïse, Clémentine et Perle, prénoms proposés par les enfants des activités périscolaires et choisis lors de l'inauguration de la chèvrerie le 24 mars, jour de carnaval.

Les trois chèvres brainoises sont installées dans le pré derrière le parc Saint-Maurille. Ce projet est né en 2017 chez des jeunes qui fréquentaient le Relais géré par l'association la Fourmilière. Il s'est concrétisé grâce aux jeunes, parents, bénévoles et animateurs qui ont investi le terrain mis à disposition par la municipalité durant de nombreux samedis. Le soutien financier de la Fondation de France dans le cadre des « pétillantes initiatives » a permis d'amé-

nager l'espace, de monter les clôtures, l'enclos et l'abri pour accueillir les animaux. Les chèvres aiment bien la compagnie, chacun peut aller leur rendre visite à condition de respecter quelques règles pour garantir leur sécurité comme d'en prendre bien soin et de bien fermer le portail en entrant et en sortant du pré. Elles apprécient les fruits et légumes mais il faut éviter de leur donner du pain pour qu'elles restent en bonne santé. Le parc des chèvres va évoluer, les jeunes y envisagent la construction de mobilier en bois, l'accueil d'autres animaux comme des poules et la création de jardins partagés à proximité.

Avenir des TAP temps d'accueil périscolaire

En décembre dernier, l'Etat a demandé aux communes de se prononcer sur le maintien ou non de la semaine de quatre jours et demi.

Un questionnaire a été distribué aux familles afin de recueillir leurs souhaits. A la majorité les parents ont souhaité un retour à la semaine de quatre jours (mercredis non travaillés et suppression des TAP). Le conseil d'école a également validé cette décision lors d'une réunion exceptionnelle. La décision finale revenant au conseil municipal, celui-ci après délibération s'est positionné du même avis que les parents et enseignants.

A la rentrée 2019, les TAP seront donc supprimés et la semaine de quatre jours sera remise en place.

De ce fait, le mercredi n'étant plus un jour de classe, la question de la garde des enfants pour certains parents se posait. L'Association La Fourmilière en concertation avec la mairie a décidé d'ouvrir l'accueil périscolaire, le mercredi de 9 h à 17 h avec péricentre dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir. Les renseignements sont disponibles à l'accueil périscolaire ou par courriel à fourmiliereperisco@hotmail.com.

L'Espace de Vie Sociale Nord Saumurois (EVS)

L'espace de Vie Sociale Nord Saumurois, association Loi 1901, a pour vocation de faire émerger des projets d'habitants, d'animer la vie sociale locale, de développer le lien social et favoriser la rencontre et les échanges.

L'EVS est soutenue par les sept communes du Pays Allonnais et intervient sur l'ensemble du territoire. Son bureau est installé à la petite Hurtaudière à Brain, il est ouvert à tous.

L'EVS vous accueille tous les mercredis matins de 8h30 à 10h30 pour un petit déjeuner convivial (participation 1€), à la petite Hurtaudière, dans la joie et la bonne humeur. Echanges, partage, idées de projets... venez nous rejoindre seul, en famille ou entre amis.

Un groupe d'habitants du Pays allonnais s'est constitué en vue d'organiser des animations à destination de tous. Au programme à venir : des sorties bord de mer, des repas à thème (Sénégal, Asie, traditionnel...), des ateliers d'échanges de savoirs. Toute personne est la bienvenue.

L'EVS coordonne et anime le projet « Réseau des parents du Pays Allonnais » avec des Cafés parents et des ateliers parents-enfants tout au long de l'année. Des thématiques accompagnées par des professionnels, des animations parents enfants, des ateliers de massage bébé ou de premier secours « les gestes qui sauvent » les enfants (0-4 ans) sont en cours d'élaboration.

L'EVS est labélisé **PLAIA** (Point Local D'accompagnement et d'informations aux Associations) : soutien technique, informations pratiques, accompagnement ciblé en fonction des demandes, formation des bénévoles associatifs...

Adhésion à l'Association pour l'année 2018 :

Adhésion familiale : 2 €
Adhésion associative : 10 €.

Renseignements :

02 41 40 48 33
06 46 62 32 41
evsnordsaumurois@gmail.com



En avril dernier, durant les vacances scolaires et pour la seconde année, les enfants ont pu s'amuser dans les structures gonflables.

CCAS : Repas des aînés

Comme tous les ans, la municipalité invitait ses aînés à se retrouver autour d'un repas.

Nous étions 190, encore une belle édition ! Le repas s'est déroulé sous des airs d'Edith Piaf merveilleusement interprétés par Sandra. Pas facile pour M le maire et son équipe d'assurer la suite des chansons ! Mais nous y avons mis tout notre cœur et savons que nos aînés sauront être indulgents.



Nouveau ? Brain sur Allonnes

Cardio, danse, zumba, footbox transpiration assurée avec Jacques Delbois !

Cours proposé à tous dès 16 ans.

Début des cours le lundi 10 septembre à 20h45 salle omnisport.

Contact :

M^{me} Annick Boucher au 06 33 17 87 40



SÉANCES DE SPORT BIEN ÊTRE



En partenariat avec le CAPS, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire propose des séances de remise en forme destinées aux personnes âgées et/ou sédentaires.

Activité physique douce et ambiance conviviale

Dates et lieux de rendez-vous :

Mardi 29 mai à Gennez
Mardi 5 juin à Longué-Jumelles
Mardi 12 juin à Vaudelnay
Mardi 19 juin à Fontevraud-l'Abbaye
Jeudi 21 juin à Vernouil-le-Fourrier
Jeudi 28 juin à Saumur
Mardi 3 juillet à Concousson-sur-Layon
Mardi 18 septembre à Rou-Marson
Mardi 25 septembre à Louerre
Mardi 2 octobre à Brain-sur-Allonnes



Toutes les séances sont gratuites et se tiendront de 10 h à 11 h

Renseignements et inscriptions auprès d'Éric Hérault, entraîneur au CAPS
au 06 58 87 46 42 ou eric.herault@hotmail.fr



Avaé est un service public de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE) créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Sa gestion est confiée à Saumur Agglo-bus.

Ce service à la population vous permettra d'apprécier pleinement les avantages de ce mode de transport électrique, économique et écologique.

Avaé s'adresse prioritairement aux habitants et aux actifs de plus de 18 ans * des 47 communes qui composent le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

* 16 ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent

Comment fonctionne Avaé ?

Il vous suffit de souscrire un contrat de location d'une durée allant de 1 à 12 mois renouvelable à l'espace Avaé situé Pôle Balzac à Saumur. Un vélo et l'ensemble de ses équipements vous seront alors remis.

40 €/mois
110 €/trimestre
360 €/an

assurance incluse
tout équipé
maintenance comprise
de 1 à 12 mois

Pièces à fournir à l'ouverture du contrat :

1 pièce d'identité
1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
1 relevé d'identité bancaire (autorisation de prélèvement pour le dépôt de garantie de 900 €, encaissé uniquement en cas de perte, de vol ou de forte dégradation du vélo)
1 attestation de responsabilité civile

Vous êtes salarié(e) ?

Dans le cadre de vos déplacements domicile-travail, votre abonnement peut être pris en charge à hauteur de 50% par votre employeur Décrets n°2010-0676 et 2008-1501.

électrique,
économique,
écologique



Calendrier des manifestations

JUILLET 2018

Date	ORGANISATEUR	LIEU	ÉVÈNEMENT
Vendredi 6 juillet	la Fourmilière	Forêt de Courcy	Festival des Débranchés
Samedi 7 juillet	la Fourmilière	Forêt de Courcy	Festival des Débranchés
Vendredi 13 juillet	Comité des Fêtes	Place du foyer rural	Soirée Paëlla
Samedi 21 juillet	AREGHAT	Chevalerie de Sacé	Fête médiévale
Dimanche 22 juillet	AREGHAT	Chevalerie de Sacé	Fête médiévale

AOÛT 2018

Date	ORGANISATEUR	LIEU	ÉVÈNEMENT
Dimanche 26 août	AREGHAT	Chevalerie de Sacé	Saint-Fiacre

SEPTEMBRE 2018

Date	ORGANISATEUR	LIEU	ÉVÈNEMENT
Vendredi 7 septembre	UFAB	Salle omnisport	Loto
Dimanche 16 septembre	Comité des Fêtes	Fête au village	St Maurille
Lundi 17 septembre	Comité des Fêtes	Fête au village	Repas de pire
Vendredi 28 septembre	APE Louis Dudé	Salle omnisport	Loto

OCTOBRE 2018

Date	ORGANISATEUR	LIEU	ÉVÈNEMENT
Samedi 13 octobre	Cercle agricole et l'union	Foyer rural	Soirée dansante

NOVEMBRE 2018

Date	ORGANISATEUR	LIEU	ÉVÈNEMENT
Samedi 3 novembre	Comité des Fêtes	Salle des sports	Exposition champignon
Dimanche 4 novembre	Comité des Fêtes	Salle des sports	Exposition champignon
Samedi 3 novembre	UFAB	Foyer rural	Soirée dansante
Dimanche 11 novembre	AFN	Foyer rural	Cérémonie Armistice 1918



Marchés des Producteurs de Pays

Printemps/Été 2018






100% produits locaux !

ALLONNES Vendredi 27 avril
NEUILLE Vendredi 25 mai
VILLEBERNIER Vendredi 15 juin
VIVY Vendredi 29 juin
BRAIN-SUR-ALLONNES Vendredi 20 juillet
VARENNES-SUR-LOIRE Vendredi 31 août

De 17h à 21h

Dégustation
Fouées à garnir
Animation musicale

légumes, fruits, vins, bière,
jus de fruits, viandes,
artisanat...

crédit photos : Chambre d'agriculture, photos non contractuelles



TARIFS ENTRÉES

Brain-sur-Allonnes / Montreuil-Bellay Les Rosiers-sur-Loire / Longué-Jumelles Gennevilliers-Val-de-Loire	
Entrée individuelle	
Enfant (de 3 à 18 ans)	1,50 €
Adulte (dès 18 ans)	2,50 €
Étudiant (2) / PMR (2) / Demandeur d'emploi (2)	1,50 €
Abonnements	
Carte liberté / 10 entrées	
Enfant (-de 18 ans)	10 €
Adulte (dès 18 ans)	20 €

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 3 ans.
Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
La carte d'abonnement est valable sur toutes les piscines découvertes de Saumur Val de Loire.
(1) étudiant : sur présentation de la carte étudiante
(2) personne à mobilité réduite : sur présentation de la carte MDPH
(3) demandeur d'emploi : sur présentation d'une attestation de moins de 3 mois

ACTIVITÉS

Brain-sur-Allonnes / Montreuil-Bellay Les Rosiers-sur-Loire / Longué-Jumelles Gennevilliers-Val-de-Loire	
Cours / 10 séances	
Enfant (de 3 à 18 ans)	60 €
Adulte (dès 18 ans)	78 €
Aquagym (45 min)	
10 séances	86,50 €
Cours à l'unité	10,40 €

DÉCOUVREZ LES COURS D'ÉTÉ :
NATATION ENFANTS, AQUAGYM
SUR TOUTES LES PISCINES

Suivez l'actualité des piscines de l'Agglomération
www.facebook.com/PiscinesSaumurValdeLoire
www.saumurvalde Loire.fr



Brain-sur-Allonnes

Dimanche 22 Juillet 2018

8 €
gratuit - de 12 ans
et costumé-e-s

Jardin Médiéval
Restauration
Buvette

34^{ème} Fête Médiévale

